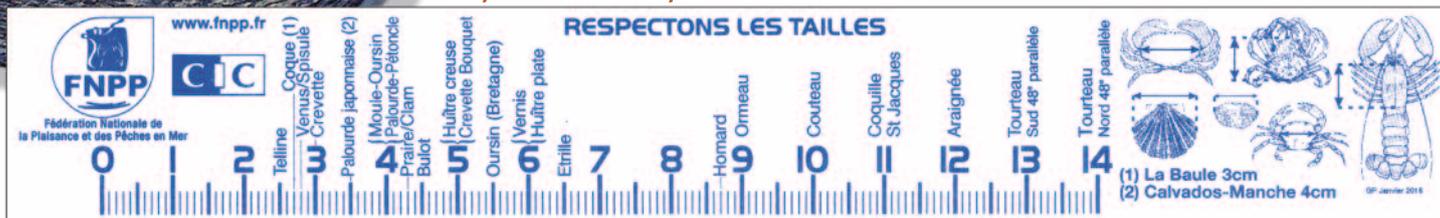


Bilan des suivis 2017-2018.

Le projet Life Pêche à pêche de Loisir est terminé, le réseau national Littorea prend le relais. Dans ce cadre du projet Après-Life+, la FNPP a décidé de continuer ses échantillonnages de palourdes sur l'ensemble des territoires du littoral Manche-Atlantique, avec le même protocole. Cette initiative est d'autant plus intéressante qu'elle coïncide avec un changement de réglementation pour la pêche de loisir, alignée sur celles des professionnels le 15 janvier 2018 (arrêté ministériel). La maille des palourdes japonaises est passé à 35 mm (en Manche elle reste à 40 mm) tandis que celle des palourdes européennes est maintenue à 40 mm. Grâce à la mobilisation des bénévoles des neuf associations, les suivis de 2018 ont permis de dénombrer plus de 4000 palourdes. Certains suivis ont toutefois été perturbés en raison des mauvaises conditions climatiques conduisant certains reports voire annulations.

Les graphiques présentent les densités globales (européennes et japonaises confondues) ainsi que leur répartition par mailles enregistrées sur les stations géolocalisées. De plus, les graphiques montrent également les proportions des deux espèces sur chaque site. **Toutefois, il faut rester prudent dans l'interprétation des résultats, et ne pas oublier que les résultats obtenus à ce jour ne peuvent être extrapolés à l'ensemble des sites.**



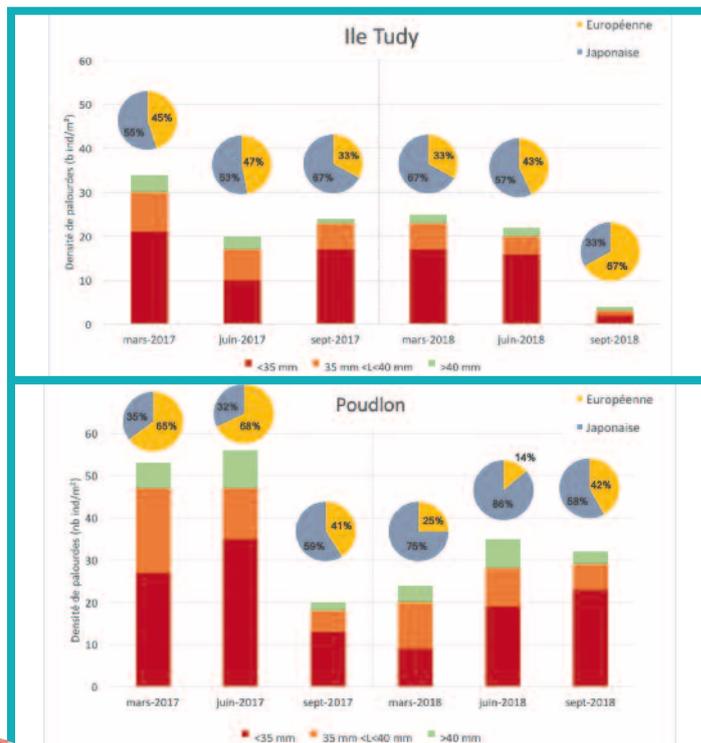
Blainville

Sur les deux zones de Blainville-sur-Mer, les deux espèces de palourdes sont présentes, leurs proportions varient, mais toujours à l'avantage de la palourde japonaise. Ce sont essentiellement des palourdes de petite taille ; on retrouve tout de même entre 20 à 40 % de palourde à la taille réglementaire. Sur les deux dernières années d'études, malgré la différence de pression de pêche, les densités de palourdes (espèces japonaise et européenne confondues) restent nettement supérieures sur la zone de Blainville (environ 4,8 fois) par rapport à la zone de Blainville Parc où la pression de pêche est faible. Pour cette dernière, les faibles densités relevées peuvent être dues à la compétition avec les huîtres des élevages ostréicoles. Mais les densités se maintiennent contrairement à la zone de Blainville où elles fluctuent tout au long de l'année. Sur la zone de Blainville, malgré les tempêtes hivernales qui ont pu provoquer une baisse des densités au printemps, on constate un bon renouvellement en juin 2018, avec des densités supérieures à celles de 2017, et une très forte proportion des palourdes à la taille réglementaire. Toutefois, les densités s'affaiblissent nettement en fin d'année résultant sans doute d'une pression pêche importante pendant l'été. Les prochains suivis de 2019 seront importants pour suivre l'évolution des gisements.



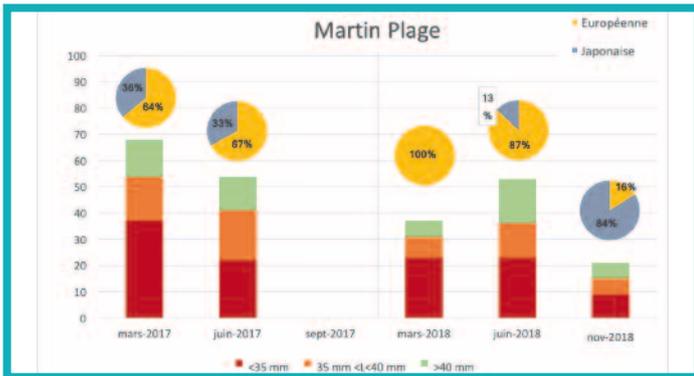
Rivière de Pont-l'Abbé

Sur les zones de l'île Tudy et de Pouldon, les deux espèces de palourdes sont présentes à des proportions variables tout au long de l'année. Il n'y a pas de dominance d'une espèce particulière. Toutefois, on constate que les palourdes européennes à la taille réglementaire sont rares. Les palourdes japonaises sont plus accessibles pour les pêcheurs à pied. Sur les deux dernières années d'étude, la densité globale de palourdes est nettement supérieure sur la zone de Pouldon (x1,7) que sur la zone de l'île Tudy plus facile d'accès. Sur la zone de Pouldon, même si les densités de palourdes semblent plus importantes en 2017 qu'en 2018, les résultats ne sont pas significatifs (statistiquement). Le gisement de Pouldon semble donc rester stable le long de l'année, sûrement dû à l'accessibilité difficile et à l'interdiction de la pêche à pied en été. À l'île Tudy, les densités globales de palourdes sont restées stables de mars 2017 à juin 2018. En septembre, la densité a lourdement chuté avec moins de 5 palourdes/m², ceci peut s'expliquer par une forte pression de pêche durant l'été (qui n'apparaît pas à Pouldon). Il sera intéressant de voir si le gisement réussit à se renouveler à la fin de l'hiver 2018-2019, saison où la pêche à pied y est interdite.



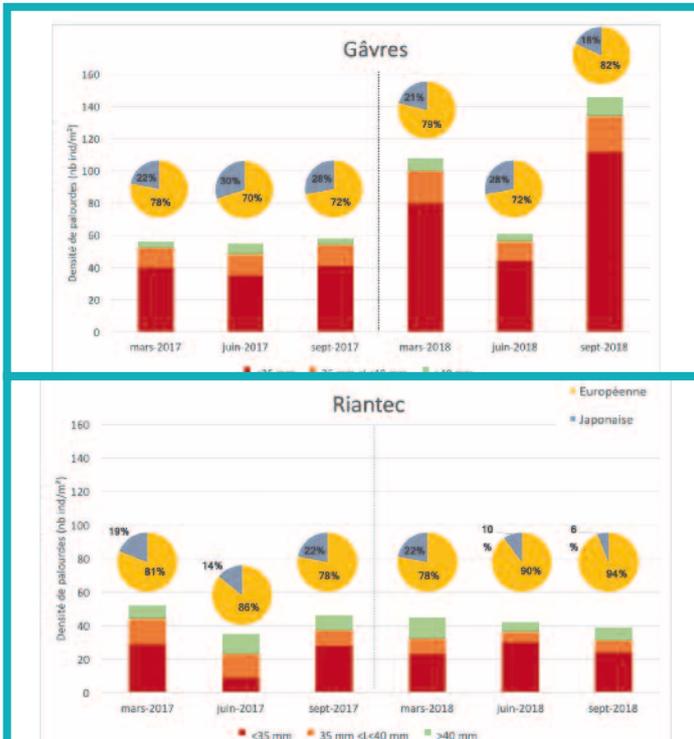
Martin plage

Pour rappel, le site de Martin plage ne comprend qu'une seule zone très fréquentée par les pêcheurs à pied de loisir. **La palourde européenne domine largement**, notamment en 2018 où elle représente plus de 80% du gisement, sauf en septembre où, inexplicablement, les proportions s'inversent (erreur de détermination ?). Au cours de l'année 2018, les échantillonnages ont été perturbés par les conditions climatiques entraînant le report des suivis : celui de mars s'est fait tardivement après les grandes marées d'équinoxe et le suivi prévu en septembre a été réalisé en novembre ! En mars, on peut constater une baisse des densités liée aux tempêtes hivernales mais aussi à la forte fréquentation de pêcheurs pendant les grandes marées. Les tempêtes ont tendance à déplacer beaucoup de sédiment, ce qui affecte l'ancrage des palourdes. Toutefois, **la population a su se reconstituer** après le printemps puisque les densités de juin 2018 sont égales à celles de 2017. De nouveau, le dernier suivi annuel a encore été perturbé par des tempêtes automnales déplaçant des bancs de sable de maërl sur la zone suivie et affectant les résultats sur les stations géolocalisées.



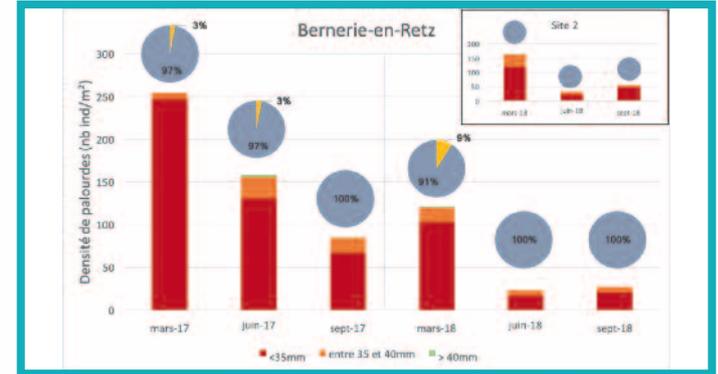
Petite mer de Gâvres

Sur les deux zones de la petite mer de Gâvres, **les palourdes européennes sont largement majoritaires, elles représentent plus des trois quarts des palourdes échantillonnées**. Sur les deux dernières années de suivi, la densité globale en palourdes sur la zone de Riantec est stable, mais significativement inférieure à celle de Gâvres. Cette dernière est plus difficile d'accès, donc moins soumise à la pression de la pêche et mieux abritée des tempêtes, ce qui explique les résultats de mars et septembre 2018 supérieurs à ceux de 2017. Le gisement de palourdes s'est donc très bien renouvelé durant l'hiver 2017-2018 et après l'été 2018. La proportion de palourdes de taille inférieure à 35 mm reste tout de même importante pour les deux zones ce qui laisse espérer un bon renouvellement de la ressource disponible pour les pêcheurs.



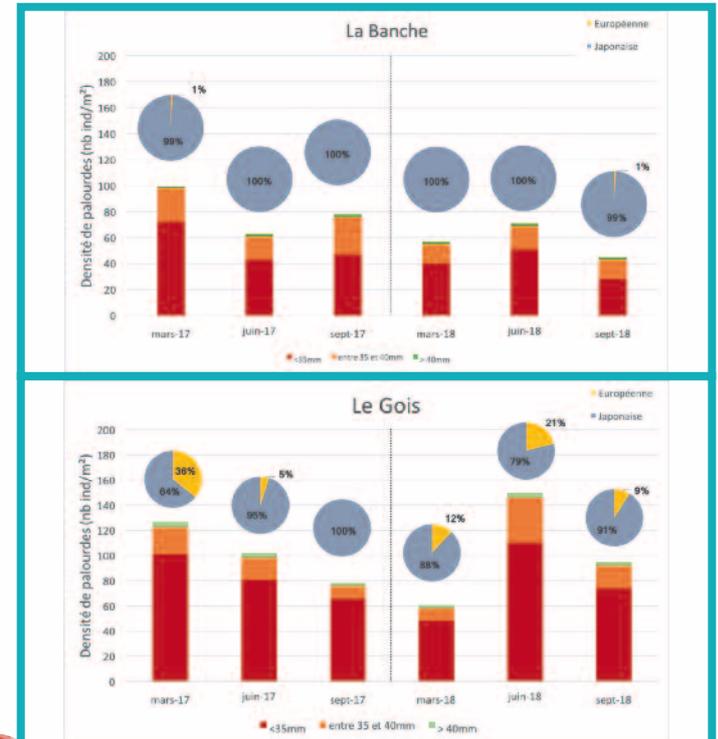
La Bernerie-en-Retz

Le site de la Bernerie-en-Retz a été choisi pour sa forte fréquentation de pêcheurs à pied tout au long de l'année. Sur l'année 2018, aucune palourde européenne n'a été observée lors des échantillonnages. **Seule la palourde japonaise est présente**. Les individus sont relativement **de petite taille (<35 mm)**, toutefois la proportion de palourdes de taille réglementaire est en augmentation entre mars 2018 (13%) et septembre 2018 (27%). Mais **les densités sont faibles**, la diminution enregistrée sur l'année 2017 se répercute en 2018. **La population a du mal à se reconstituer** : les tempêtes hivernales ainsi que les fortes fréquentations des pêcheurs ont pu contribuer à cet affaiblissement. De plus, la zone est située en aval d'une retenue d'un plan d'eau, l'ouverture des vannes (plus importante en été) perturbe le développement des palourdes. C'est pourquoi une nouvelle zone a été créée en 2018, placée en amont de la retenue afin d'évaluer son impact sur le gisement. Les premiers résultats montrent que la zone en amont présente des densités plus importantes et une plus grande proportion de palourde à la taille réglementaire.



Vendée : La Banche - Le Gois

Sur les deux sites vendéens, **très peu de palourdes européennes** ont été observées, elles sont **toutes inférieures à la taille réglementaire**. Les palourdes japonaises sont majoritaires, mais restent relativement de petite taille. En mars 2018, les densités sont faibles, que soit sur la zone du Gois ou celle de La Banche : la densité a été divisée par deux par rapport à 2017. Les tempêtes hivernales et la forte fréquentation de pêcheurs pendant les marées d'équinoxe ont pu perturber la dynamique des populations mais les gisements se sont rapidement reconstitués. En septembre, le gisement du Gois est en bon état : la proportion des palourdes maillées a augmenté, la densité est plus élevée qu'en 2017 ; la présence de naissain assure le renouvellement. En revanche, sur le site de La Banche, aucun naissain n'a été observé et les densités sont en légère baisse. **La fermeture de la pêche à pied pendant l'hiver, pour repos biologique, permettra peut-être au gisement de se reconstituer.**



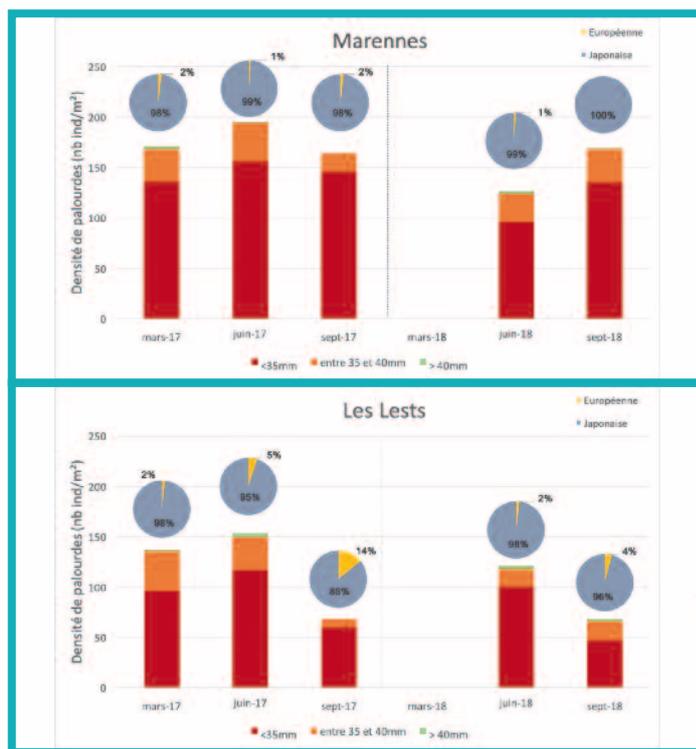
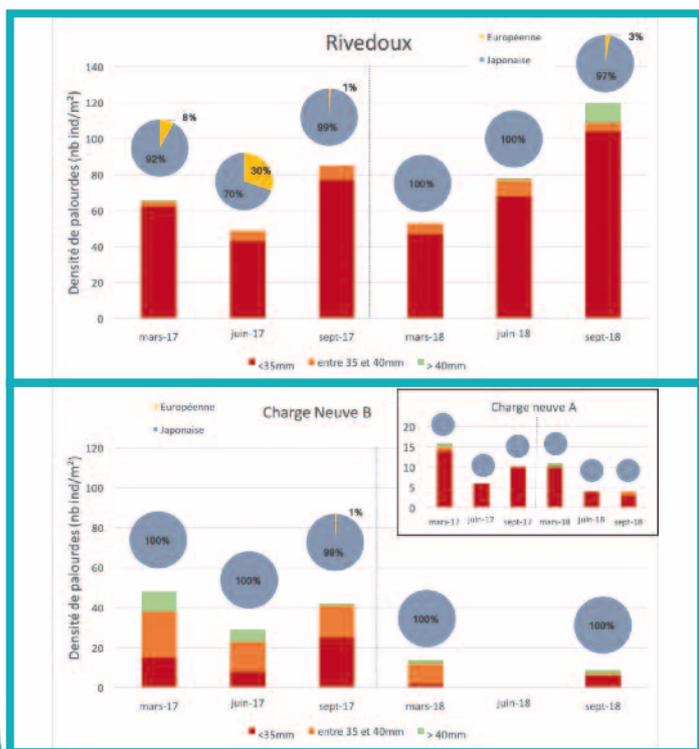


Ile de Ré : Rivedoux et Charge Neuve

Sur l'ensemble du site de l'île de Ré, très peu de palourdes européennes ont été recensées lors des suivis, et parmi celles observées, aucune n'atteint la taille réglementaire de 40 mm. **Les palourdes japonaises dominent largement les gisements de chaque zone.** À Rivedoux et Charge Neuve A, elles sont relativement de petites tailles, seulement 10% des palourdes sont maillées. C'est à Charge Neuve B que l'on trouve les individus les plus matures. Les premiers suivis de 2018 ont montré une **baïsse des densités sur l'ensemble des zones** : les mauvaises conditions climatiques de l'hiver ont pu perturber le développement des palourdes. Sur la zone de Rivedoux, où la pêche est interdite, la dynamique du gisement s'est reconstituée. En revanche, à Charge Neuve B où la fréquentation des pêcheurs est importante, les résultats sont inquiétants : la densité s'est affaiblie tout au long de l'année 2018 ; en septembre, la densité a été divisée par 10 par rapport à septembre 2017. Sur cette zone, on observe également la présence de palourdes en surface relativement de grandes tailles (>35mm) mais : ont-elles atteint leur maximum de leur croissance ? sont-elles malades ? Certaines de ces palourdes contiennent des crabes : sont-ils opportunistes ou bien parasites ? Les causes de l'affaiblissement du gisement sont probablement multiples. Il est donc nécessaire de poursuivre les échantillonnages en 2019.

Marennes-Oléron : Marennes - Les Lests

Sur le site de Marennes-Oléron, **les palourdes japonaises sont majoritaires. Très peu d'européennes ont été mesurées, les proportions sont faibles (<15%).** Le suivi de mars 2018 n'a pu être réalisé, il a été perturbé par les mauvaises conditions climatiques de l'hiver et l'attente d'une nouvelle équipe de bénévoles. Les résultats confirment ceux obtenus lors du projet Life, la vaste zone de Marennes possède des densités supérieures à celle des Lests qui a une surface plus restreinte. **La dynamique des gisements sur les deux zones est relativement stable.** On note une légère diminution des densités en juin 2018 par rapport à juin 2017, mais cette différence n'est pas significative. En septembre 2018 les densités sont comparables à celles enregistrées en 2017. Les proportions de mailles sont stables. Le renouvellement des cohortes ne paraît pas menacé sur la zone de Marennes des naissains ont pu être observés lors du dernier suivi malgré une forte pression de pêche. En revanche, il est inquiétant de ne pas avoir constaté la présence de naissains sur la zone des Lests.



Conclusion

En conclusion, **les résultats sont variables selon les sites.** Il est encore difficile de définir des tendances et de répondre aux questions d'impacts. Les causes sont multiples : pressions de la pêche, événement climatique, diminution de la maille de palourde japonaise. D'autres facteurs entrent en compte dans la dynamique de la ressource comme l'état de santé, la compétition entre espèces et les aménagements sur le littoral. **Les suivis de 2019 sont nécessaires pour mieux appréhender la question de l'impact de la pêche à pied de loisir sur la ressource.** Les résultats présentés ici sont repris de manière **plus détaillée** dans des **synthèses spécifiques** à chaque site et dans **un rapport scientifique mis à disposition de la FNPP.**

Tous nos remerciements vont aux bénévoles des associations engagées : Association des plaisanciers et pêcheurs à pied de la côte ouest (APPPCO), Association des pêcheurs plaisanciers de Martin plage (APPMP), Association Île Tudy pêche plaisance (ITPP), Association des pêcheurs plaisanciers de la région de Lorient (APPRL), Association des pêcheurs à pied de la Côte de Jade (APPCJ), Association pêche de loisir Atlantique Vendée (APLAV), Association pêche de nautisme rivedousais (APNR), Association des pêcheurs à pied de Ré (APPRE), Association pêche bateau Oléron (APBO).

Énora Jaffrézic et Émilie Bruzese
volontaires du service civique en mission à la FNPP